

Nos enseignes

Négoce

Multi-spécialistes













Spécialistes











Plaque de plâtre

Plafond et isolation

Menuiserie

SOCOBOIS







Bricolage



Logistique et Transport

Logistique













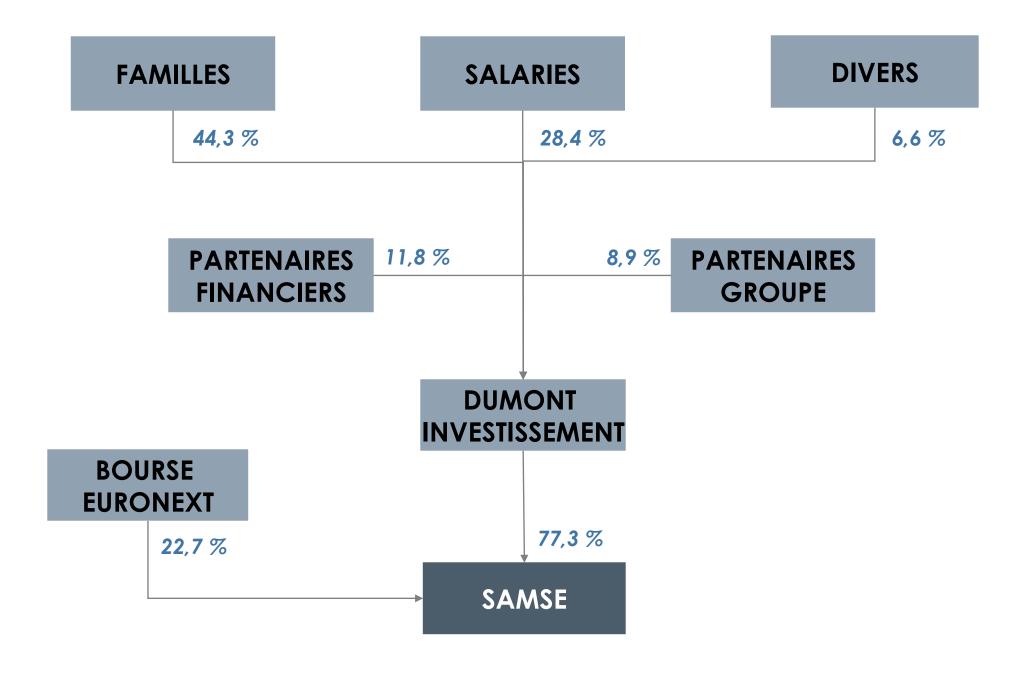




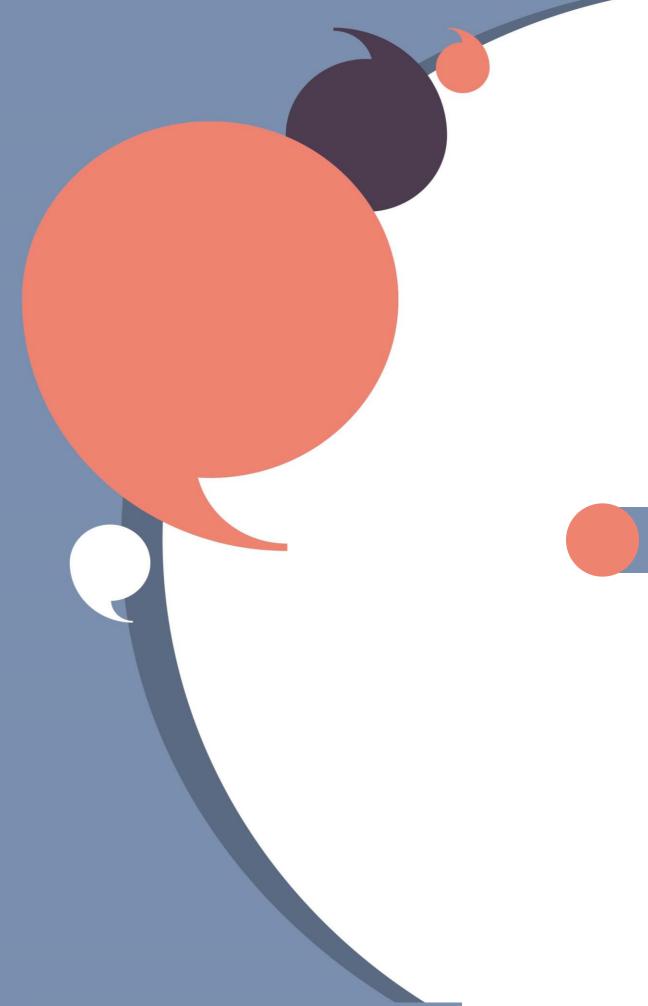




Structure juridique simplifiée au 31 décembre 2022







Conjoncture



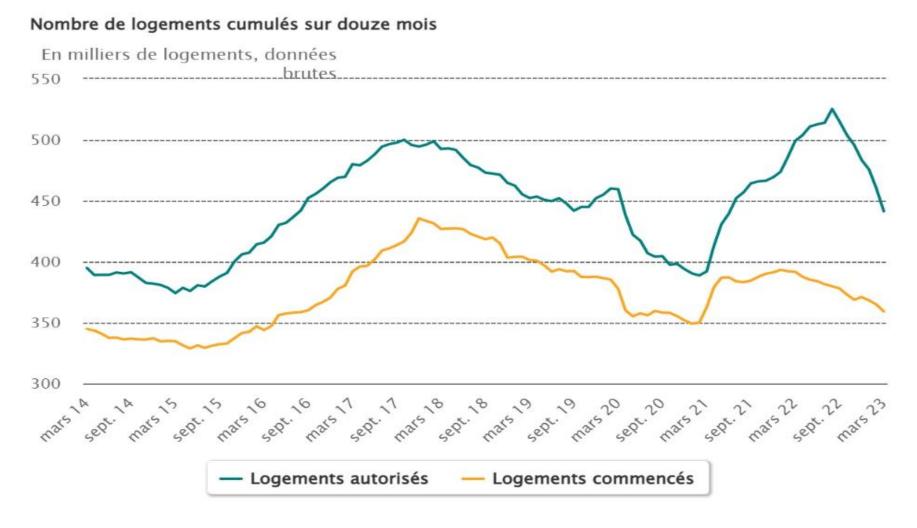
Logement neufs - Mises en chantier fin mars 2023

D'avril 2022 à fin mars 2023, 441 400 logements ont été autorisés à la construction, soit une diminution de 11,5 % au cours des 12 derniers mois.

Dans le même temps, on estime que 359 200 logements ont été mis en chantier, soit 32 500 de moins (-8,3 %) sur les 12 derniers mois.

Logements commencés

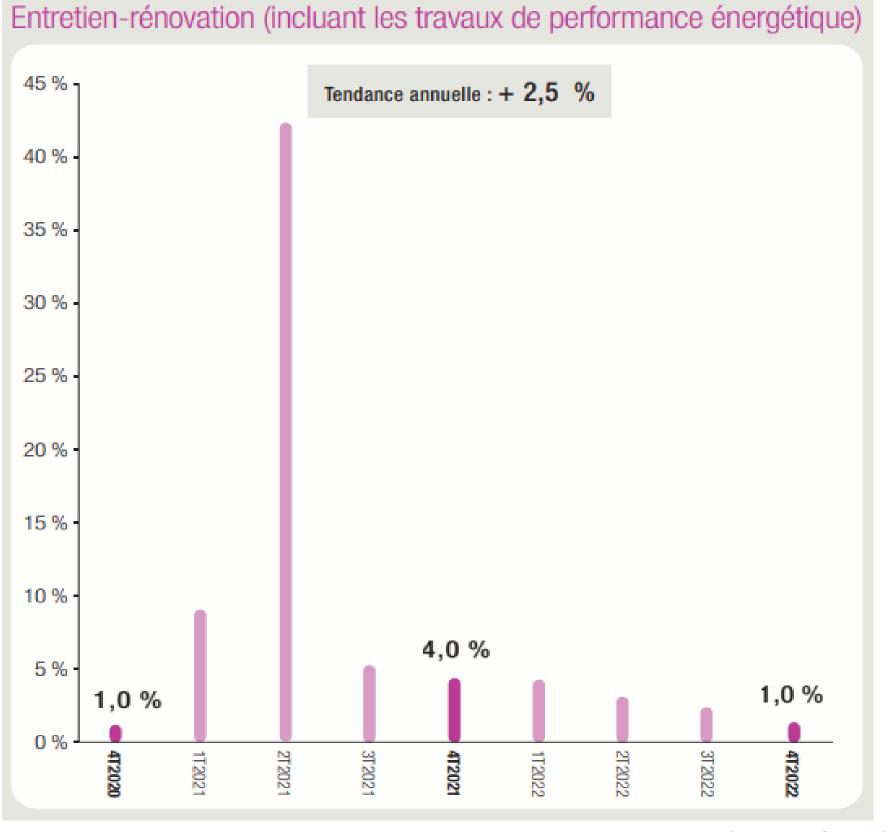
- Auvergne-Rhône-Alpes: -7,7 %
- Bourgogne-Franche-Comté: + 9,3 %
- Occitanie: 11 %
- Nouvelle Aquitaine : 12,9 %
- Provence-Alpes-Côte d'Azur : 11,5 %



(source: SDES Sit@del2)

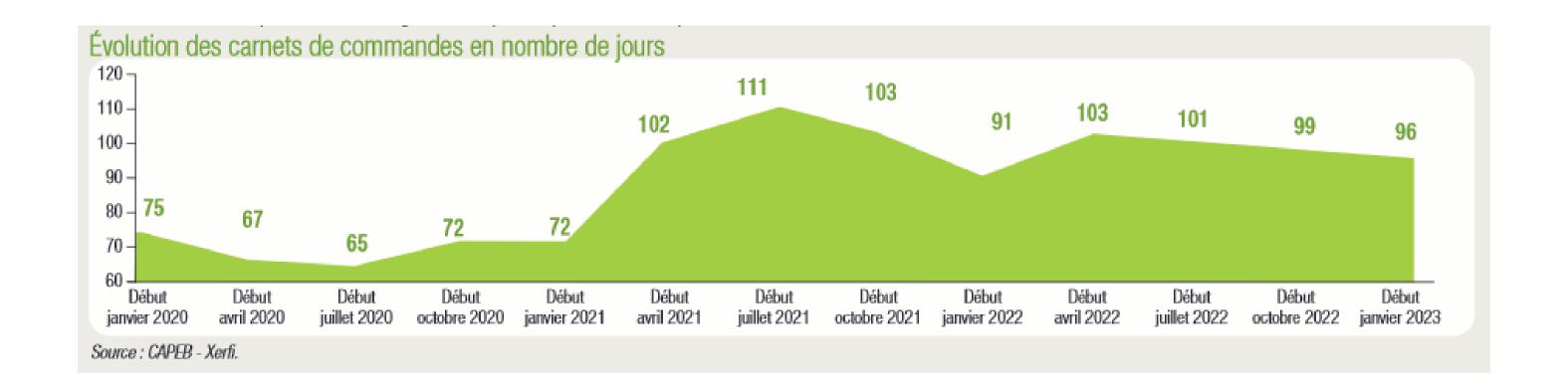


Evolution du marché de la rénovation (en volume)



Carnet de commandes des artisans

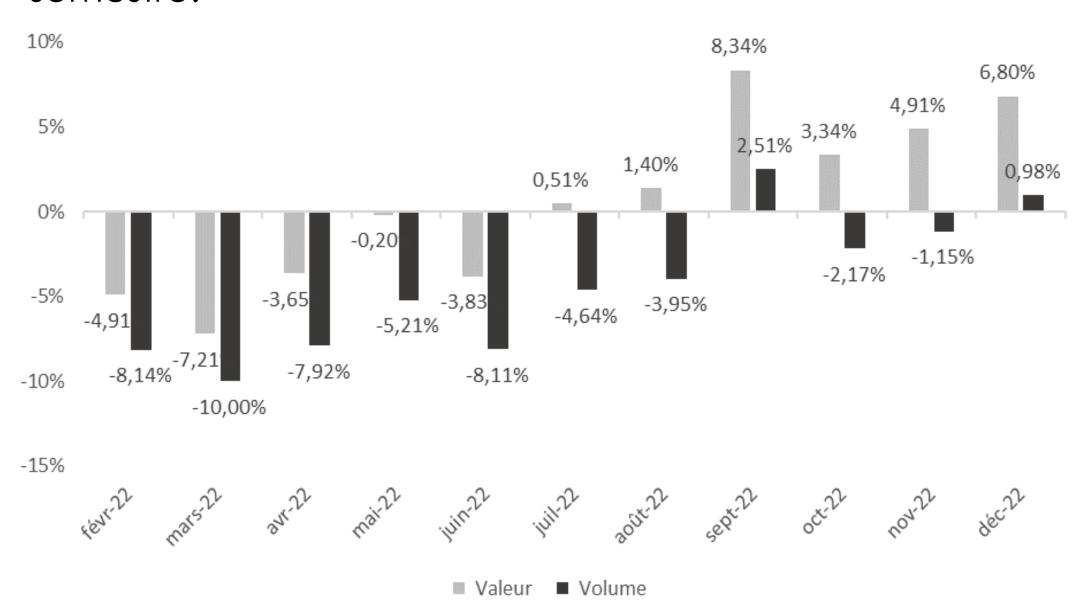
Le niveau des carnets de commandes représente 96 jours de travail au 4^etrimestre 2022, (soit 5 jours de plus qu'un an auparavant).





Bricolage

En valeur, le marché GSB en cumul à fin décembre est en très léger retrait (-0,27 %) par rapport à l'année 2021. Après un premier semestre impacté par un effet de base 2021 dynamique, le marché est mieux orienté sur le deuxième semestre.



CUMUL ANNUEL A DATE

EN VALEUR : - 0.27% / EN VOLUME : - 4.90%

CUMUL ANNUEL MOBILE (Glissement annuel)

EN VALEUR : - 0.27% / EN VOLUME : - 4.90%

(source: FMB)





Restructurations internes sur l'exercice 2022

Opérations de restructuration interne par voie de fusion absorption au 1^{er} janvier 2022











Restructurations internes sur l'exercice 2022

Opérations de restructuration interne par voie cession de fonds de commerce



Cession de cinq fonds de commerce





Cession de trois fonds de commerce





Variation de périmètre sur l'exercice 2022

Acquisition de fonds de commerce

Commerce de négoce de bois, matériaux de construction et travaux publics sis à WOIPPY (57) auprès de la société LOTZ TP DISTRIBUTION





Notation Extra-Financière 2022

Depuis 2015, l'organisme de notation extra-financière indépendant **EthiFinance** évalue annuellement les engagements sociaux, sociétaux et environnementaux du Groupe SAMSE.

EthiFinance évalue la transparence et la performance des informations extra-financières des entreprises en se basant sur plus de 140 critères liés à la gouvernance, aux politiques sociales et environnementales ou encore aux relations avec les clients et fournisseurs.

En 2022, la note du Groupe SAMSE continue de progresser et atteint 66/100, ce qui le place à la 10ème place sur 52 de son secteur et lui permet d'obtenir une médaille d'argent.

En 2022
66/100
À l'index de notation
EthiFinance

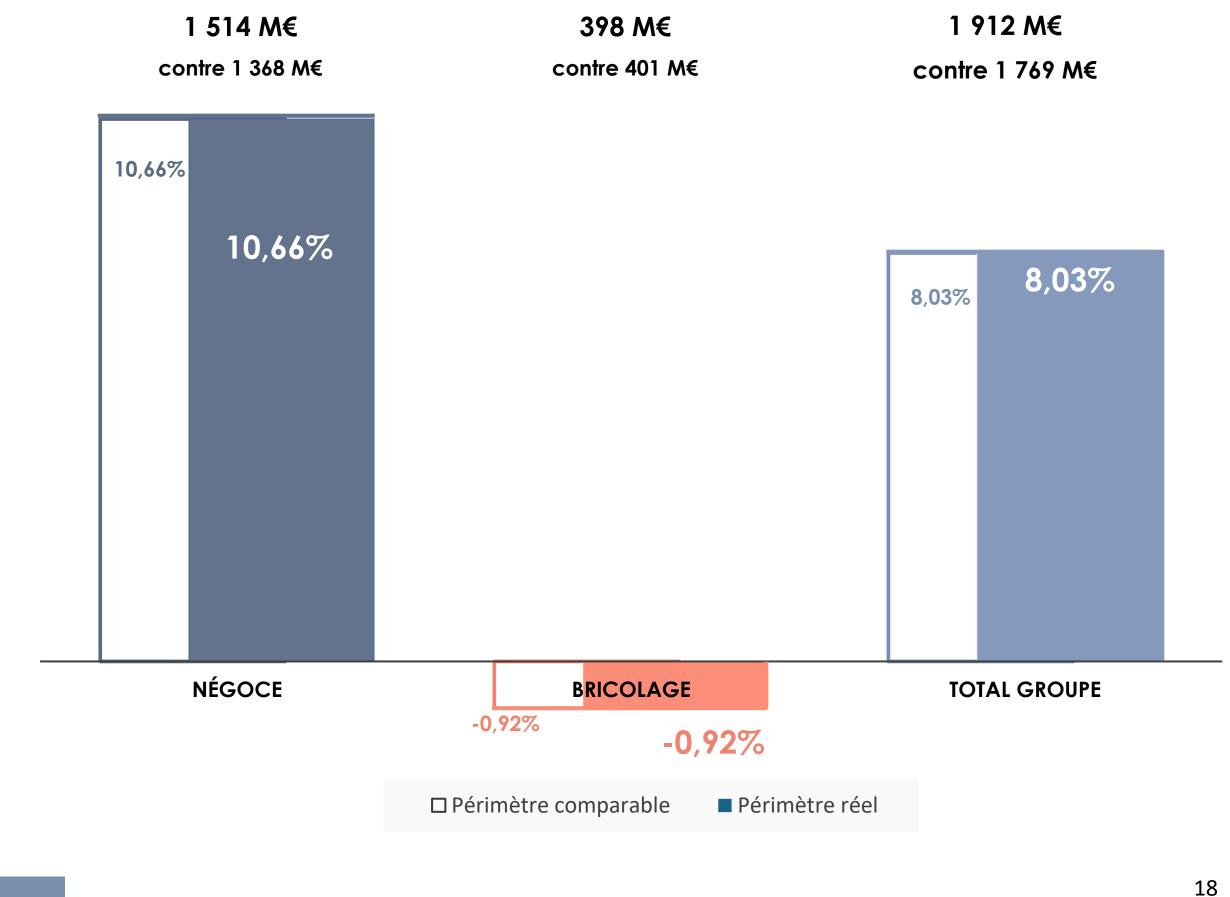




Afin de détailler certaines questions et d'inclure de nouvelles obligations règlementaires, le questionnaire est régulièrement retravaillé. Pour prendre en compte ces changements, il modifie la méthodologie de notation et recalcule les années précédentes à méthodologie comparable.



Evolution du chiffre d'affaires à fin décembre 2022 / 2021





Assemblée Générale 11 mai 2023

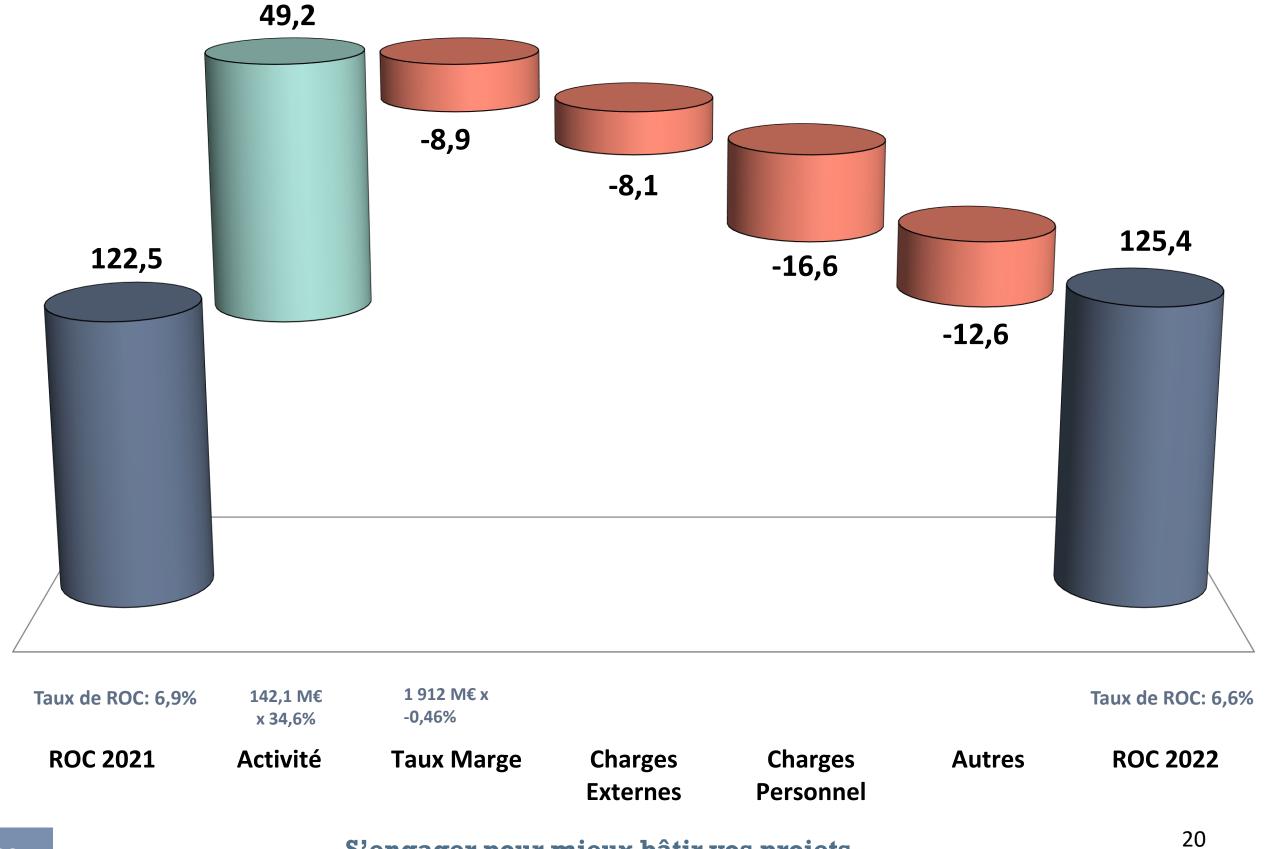


Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2022 (K€)

	2022	2021	Var. %	2019	Var. %
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 911 766	1 769 662	8,0%	1 499 115	27,5%
Dont Chiffre d'affaires négoce	1 514 199	1 368 396	10,7%	1 185 410	27,7%
Dont Chiffre d'affaires bricolage	397 567	401 266	-0,9%	313 705	26,7%
Achats marchandises et variation de stocks	-1 259 350	-1 157 535	8,8%	-1 002 252	25,7%
Marge commerciale brute consolidée	652 416	612 126	6,6%	496 863	31,3%
Taux de marge commerciale brute	34,13%	34,59%		33,14%	
Autres achats non Stockés	-47 328	-38 005	24,5%	-32 778	44,4%
Charges de personnel	-299 816	-283 193	5,9%	-242 109	23,8%
Charges externes	-98 146	-90 026	9,0%	-83 496	17,5%
Impôts et taxes	-25 621	-24 722	3,6%	-24 226	5,8%
Dotations et reprises	-57 936	-52 068	11,3%	-54 246	6,8%
Autres produits et charges de l'exploitation courante	1 802	-1 662		-219	-921,7%
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	125 371	122 451	2,4%	59 789	109,7%
Dont ROC négoce	100 774	93 819	7,4%	43 953	129,3%
Dont ROC bricolage	24 597	28 632	-14,1%	15 836	55,3%

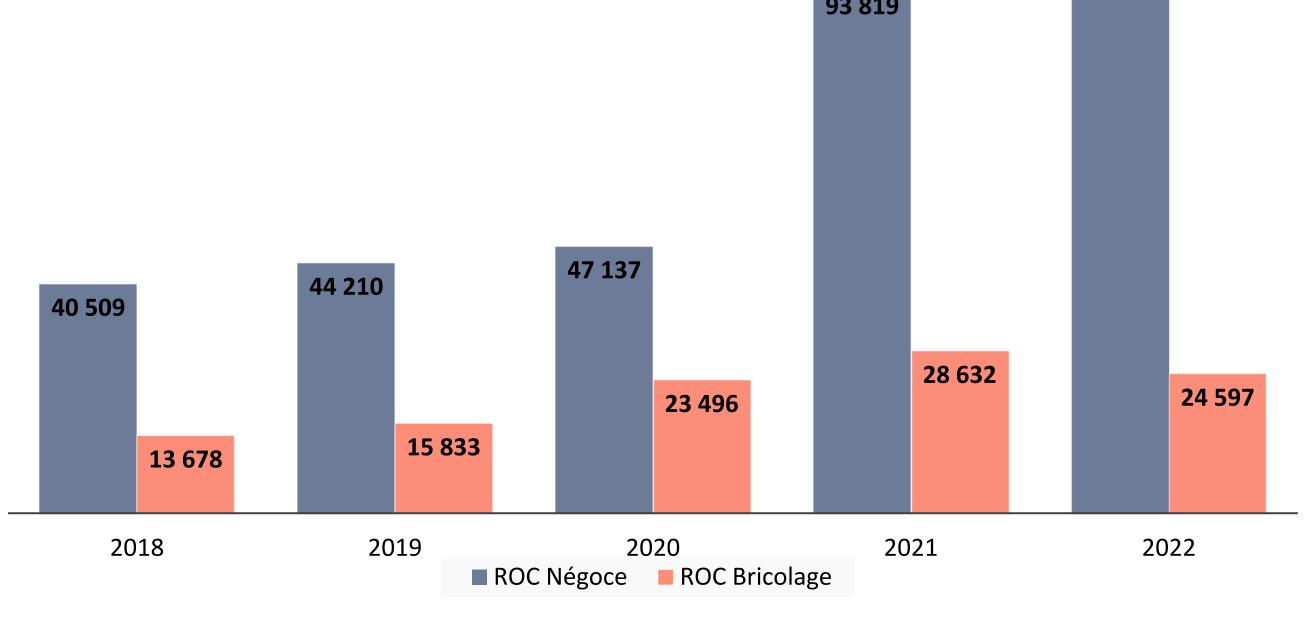


Evolution du ROC consolidé sur l'année 2022 (M€)





Evolution du ROC consolidé par activité sur 5 ans (K€) 100 773







Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2022 (K€) - suite

	2022	2021	Var. %	2019	Var. %
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	125 371	122 451	2,4%	59 789	109,7%
Dont ROC négoce	100 774	93 819	7,4%	43 953	129,3%
Dont ROC bricolage	24 597	28 632	-14,1%	15 836	55,3%
Résultat opérationnel non-courant	-196	1 628		503	
RESULTAT OPERATIONNEL	125 175	124 079	0,9%	60 292	107,6%
Coût de l'endettement financier net	-3 136	-3 194	-1,8%	-2 494	25,7%
Autres produits et charges financiers	100	570	-82,5%	691	-85,5%
RESULTAT FINANCIER	-3 036	-2 624	15,7%	-1 803	68,4%
RESULTAT NET AVANT IS	122 139	121 455	0,6%	58 489	108,8%
Charge d'impôt	-32 612	-32 769	-0,5%	-19 669	65,8%
Quote part de résultat net des sociétés mises en équivalence	8 264	7 868	5,0%	4 023	105,4%
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	97 791	96 554	1,3%	42 843	128,3%
Résultat net - Part attribuable aux actionnaires de SAMSE	94 871	93 514	1,5%	40 597	133,7%
Résultat net - Part attribuable aux intérêts non contrôlants	2 920	3 040	-3,9%	2 246	30,0%





Bilan consolidé au 31 décembre 2022 (K€)

	31-déc-22	31-déc-21	Variation
ACTIFS NON COURANTS	554 051	559 906	-5 856
Ecarts d'acquisition	41 008	41 734	-726
Autres immobilisations incorporelles	1 792	2 027	-234
Immobilisations corporelles	255 376	242 354	13 023
Droits d'utilisation liés aux contrats de location	174 453	165 081	9 372
Titres mis en équivalence	60 294	54 835	5 459
Titres de sociétés non consolidées	9 097	33 635	-24 538
Autres actifs immobilisés	6 031	14 046	-8 015
Impôts différés actifs	5 998	6 195	-197
ACTIFS COURANTS	905 454	811 118	94 336
Stocks de marchandises	380 067	350 294	29 773
Clients et comptes rattachés	220 371	186 833	33 538
Autres créances	120 405	128 226	-7 821
Disponibilités et équivalents de trésorerie	184 611	145 765	38 846
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	0	588	-588
TOTAL DE L'ACTIF	1 459 504	1 371 612	87 892





Bilan consolidé au 31 décembre 2022 (K€) - suite

	31-déc-22	31-déc-21	Variation
CAPITAUX PROPRES	621 668	580 629	41 040
Capitaux propres - part attribuable aux actionnaires de SAMSE	611 335	570 495	40 840
Capitaux propres - part attribuable aux intérêts non contrôlants	10 333	10 133	200
DETTES NON COURANTES	313 120	296 970	16 150
Provisions	15 266	18 783	-3 517
Impôts différés passifs	4 826	5 123	-298
Dettes financières à long terme	134 238	121 405	12 833
Dettes financières locatives à long terme	158 790	151 658	7 132
DETTES COURANTES	524 716	494 013	30 702
Provisions	6 033	2 454	3 578
Fournisseurs et comptes rattachés	267 992	243 255	24 737
Dettes financières à court terme	54 395	57 016	-2 621
Dettes financières locatives à court terme	23 333	20 778	2 555
Autres dettes	172 963	170 510	2 453
TOTAL DU PASSIF	1 459 504	1 371 612	87 892





Tableau consolidé des flux de trésorerie (en K€)

Exercice

	2022	2021	Variation
TRESORERIE A L'OUVERTURE	139 368	138 492	876
Résultat net consolidé - part attribuable aux actionnaires	97 791	96 555	1 236
Amortissements et provisions	56 999	49 505	7 494
Résultat sur cessions d'actifs	-3 188	-414	-2 774
Autres retraitements de la CAF	-5 503	-8 652	3 149
Capacité d'autofinancement	146 099	136 994	9 105
Coût de l'endettement financier net	3 136	3 194	-58
Variation du besoin en fonds de roulement	-24 552	-40 511	15 959
Flux de trésorerie générés par l'activité	124 683	99 677	25 006
Acquisitions d'immobilisations corp. et incorp.	-44 705	-33 185	-11 520
Cessions d'immobilisations corp. et incorp.	5 720	12 982	-7 262
Autres flux liés aux opérations d'investissements	30 713	-425	31 138
dont variations de périmètres	-1 783	0	-1 783
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-8 272	-20 628	12 356
Dividendes versés aux actionnaires de la Société Mère	-55 296	-27 670	-27 626
Emissions d'emprunts	66 280	37 826	28 454
Remboursements d'emprunts	-79 081	-81 200	2 119
Autres flux liés aux opérations de financement	-9 358	-7 129	-2 229
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-77 455	-78 173	718
AUGMENTATION OU DIMINUTION DE LA TRESORERIE	38 956	876	38 080
Reclassement de trésorerie	0	0	0
TRESORERIE A LA CLOTURE	178 324	139 368	38 956



Endettement financier net au 31 décembre 2022 (K€) (Hors IFRS 16)

	2022	2021	2020	2019
Emprunts et dettes financières	182 347	172 025	193 717	177 909
Trésorerie nette	178 324	139 368	138 492	52 570
Endettement financier net	4 023	32 657	55 225	125 339
Capitaux propres	621 668	580 629	502 385	514 722
Endettement financier net	4 023	32 657	55 225	125 339
Ratio d'endettement (en %)	0,65%	5,62%	10,99%	24,35%



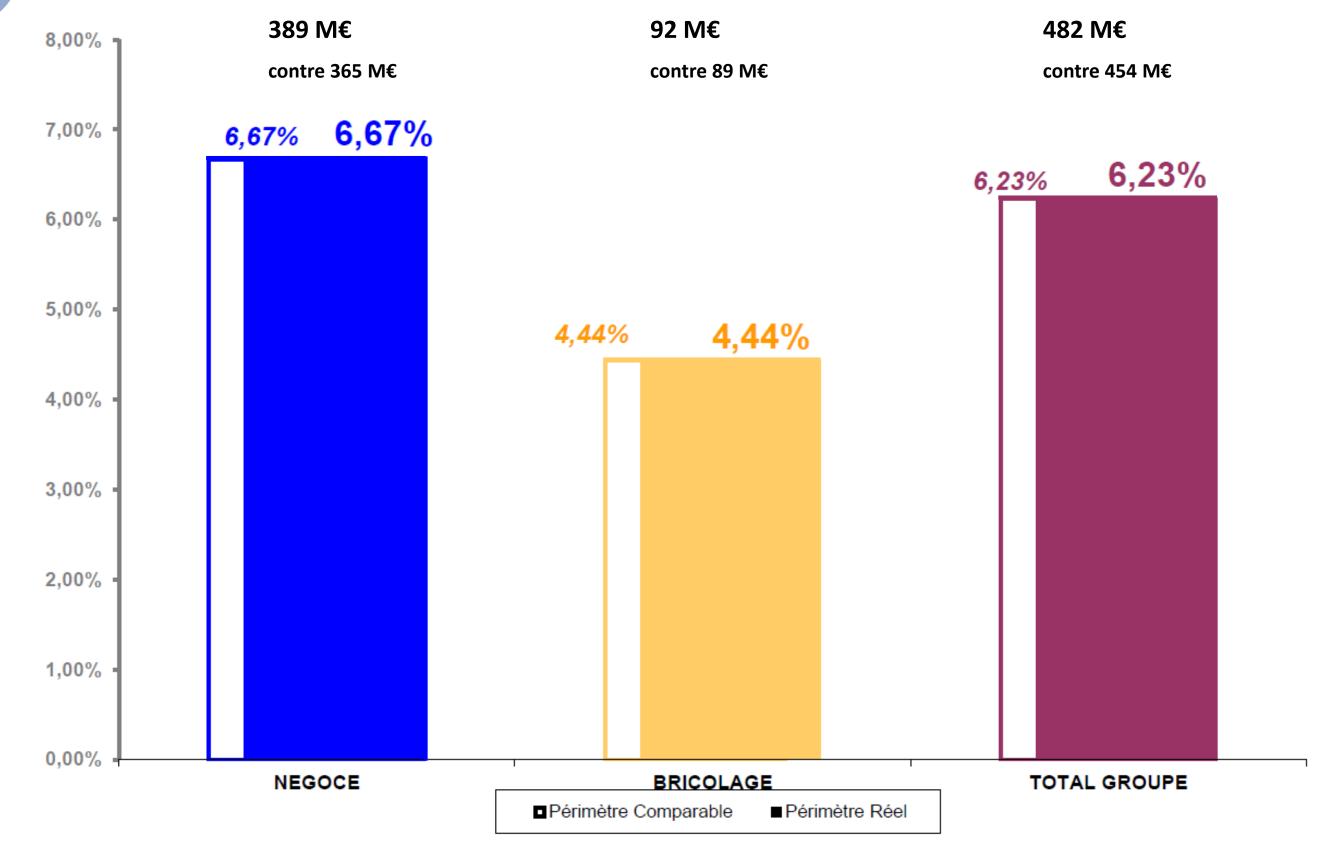
Comptes sociaux (K€)

	2022	2021	Variation %
Chiffre d'affaires	749 335	705 689	6,18
Résultat d'exploitation	38 187	39 859	- 4,19
Résultat financier	29 022	19 585	48,18
Résultat net	53 961	43 916	22,87

Information disponible dans le document Assemblée Générale – page 106



Evolution du chiffre d'affaires à fin mars 2023 / 2022









Valorisation des Déchets du Bâtiment REP : Responsabilité Elargie des Producteurs



- > Transformer une contrainte en opportunité
 - ☐ Renforcer notre politique de gestion des déchets
 - ☐ Offrir à nos clients des solutions adaptées à leurs besoins
 - □ Répondre aux nouvelles attentes des collectivités

> Choix de l'éco organisme



- ☐ Acteur national reconnu avec 10 années d'expérience
- ☐ Propose des solutions de collecte sur site ou à proximité
- ☐ Déjà partenaire de l'Entrepôt du Bricolage

Obligation légale d'adhérer à un éco-organisme agréé par l'Etat

- Prise de participation dans le capital d'ECOMAISON en janvier 2023
- Présence au Conseil d'Administration





Espaces de collecte dans nos points de vente











(bâtiment, agencement, brico & jardin)



Plâtre



(bâtiment, agencement, brico & jardin)



(bâtiment, agencement, brico & jardin)



Isolants : laines de verre, laines de roche, polystyrène









Evolution Boursière

Marché

EURONEXT PARIS COMPARTIMENT B





Nombre de titres inscrits 3 458 084

Capitalisation au 28 Avril 2023 **655 M€**

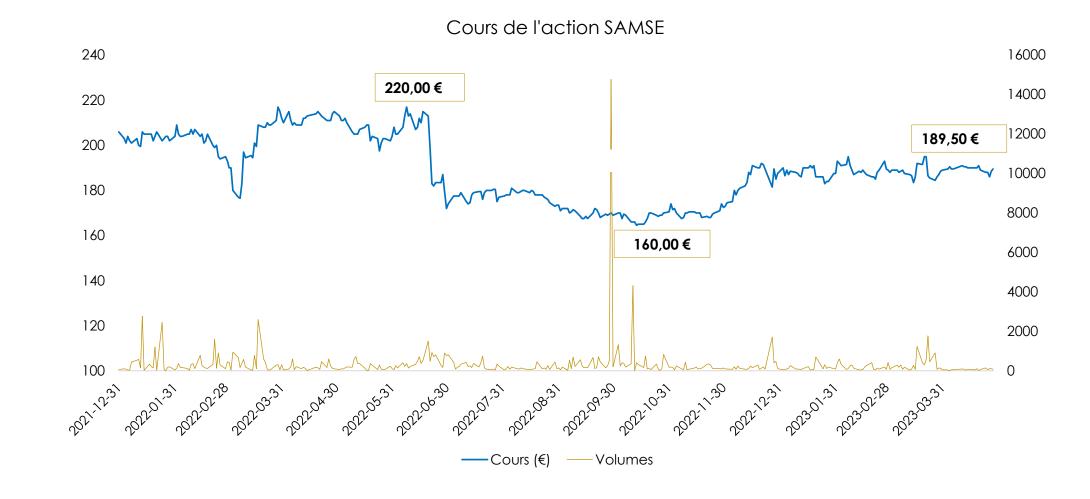
Cours au 28 Avril 2023 189,50 €

Cours le plus haut (YTD) 220,00 €

Cours le plus bas (YTD) 160,00 €

Evolution en 2022 -8,98%

Evolution depuis le 1^{er} janvier +0,80% (28 Avril 2023)



DIVIDENDE (EN €)

*Hors dividende exceptionnel de 8 € distribué le 11/12/2020 ** Soumis à l'AG du 11 Mai 2023





Gouvernance au 1er janvier 2023

Séparation des fonctions de Président et de Directeur Général

Olivier Malfait Président du Conseil d'Administration

Laurent Chameroy Directeur Général

Directeurs Généraux Délégués

Arnaud Bériot Directeur Général Délégué

SAMSE

Yannick Lopez Directeur Général Délégué

SAMSE

François Bériot Directeur Général Délégué







Acquisition de PROVVEDI

Le Groupe SAMSE et le Groupe PLATTARD sont intervenus conjointement pour réaliser une acquisition dans la filière Bois

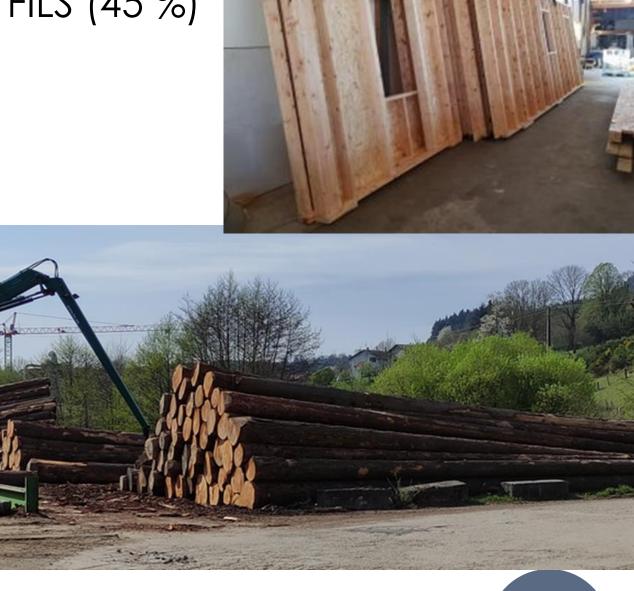
25 janvier 2023

Acquisition par PLATTARD (55 %) et par ETS PIERRE HENRY ET FILS (45 %)

2 activités principales :

- Exploitation forestière
- Scierie et deuxième transformation du bois

- 60 collaborateurs
- CA 10 M€
- Localisé dans le Haut Beaujolais (Rhône)











Rapport du Conseil d'Administration sur les résolutions

Ce rapport est disponible sur notre site internet rubrique « Assemblée Générale »

et

aux pages 115 et 116 du document Assemblée Générale



Conseil d'Administration

- Fin de mandat d'Olivier Malfait en qualité d'administrateur.
 Il est proposé dans la 5ème résolution le renouvellement de son mandat.
- Dans l'objectif de :
 - > rémunérer la participation aux Comités, dont l'importance des travaux est croissante,
 - > favoriser le recrutement de 2 nouveaux administrateurs,

le montant annuel maximum de la rémunération d'un administrateur serait porté entre 7 500 € et 27 500 € (selon sa présence aux différents Comités).

Il est donc proposé dans la 6ème résolution de porter le montant annuel maximum de la rémunération de l'ensemble des administrateurs à 192 500 € (montant maximum pour 7 administrateurs, membres de tous les Comités).



Politique de rémunération

La politique de rémunération des mandataires sociaux de SAMSE est fixée par le Conseil d'Administration, suivant les recommandations du Comité des Rémunérations et des Nominations et fait l'objet d'une revue annuelle

En application de la politique de la société, la rémunération des mandataires sociaux dirigeants comporte une partie fixe, une partie variable et un avantage en nature dont le détail figure dans le chapitre 2.3 du Document d'enregistrement universel

La politique de rémunération a été discutée et approuvée par le Conseil du **16 mars 2023**, sur proposition du Comité des Rémunérations et des Nominations du même jour

Les composantes de la politique de rémunération des mandataires sociaux pour 2023 sont proches de celles de 2022, lesquelles ont été approuvées à 97,09 % des voix lors de l'Assemblée Générale du 11 mai 2022.





Politique de rémunération

Eléments 2022	Principes 2022
Rémunération fixe	Pour les dirigeants mandataires sociaux Elle intègre la rémunération du mandat social et/ou du contrat de travail pour Olivier Malfait, Arnaud Bériot et Yannick Lopez
	Pour les membres du Conseil d'Administration Part fixe à hauteur de 20 % sans condition de présence, à l'exception d'un administrateur qui perçoit une rémunération fixe au titre de son mandat de Président du Conseil de Surveillance de Dumont Investissement, versée en 12 mensualités
Rémunération variable	Pour les dirigeants mandataires sociaux - Prime individuelle d'objectifs calculée sur la base d'une performance financière (résultat opérationnel courant)
	- Prime versée au titre du contrat d'intéressement (ce montant d'intéressement vient en déduction de la prime individuelle d'objectif) Versement au cours de l'exercice social suivant celui au titre duquel les performances ont été constatées
	Pour les membres du Conseil d'Administration Part variable à hauteur de 80 %, déterminée en fonction de la participation effective aux réunions du Conseil d'Administration
Rémunérations allouées aux membres du Conseil	Rémunérations pour Olivier Malfait, François Bériot et Patrice Joppé au titre de mandats d'administrateurs versées par des sociétés du Groupe
Avantage en nature	Assurance chômage souscrite pour Olivier Malfait, Laurent Chameroy et François Bériot
Véhicule de fonction	Une participation forfaitaire est retenue sur la rémunération nette des dirigeants mandataires sociaux
Attribution gratuite d'actions	Plan d'attribution d'actions gratuites de DUMONT INVESTISSEMENT mis en place au profit des salariés du Groupe et des mandataires sociaux dirigeants. Principe 2022 : l'attribution gratuite est conditionnée à la réalisation de critères de performance
Fléments 2023	Principes 2023

Eléments 2023 Principes 2023

Les critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables, exceptionnels et d'attribution d'actions gratuites composant la rémunération totale, restent inchangés.

Prime individuelle d'objectif calculée sur la base d'un critère de performance financière (résultat opérationnel courant) et d'un critère RSE.

Rémunération du Président du Conseil d'Administration composée uniquement d'une rémunération fixe.

Modification de la politique de rémunération des administrateurs et mise en place d'une rémunération au titre de la participation au Comité d'Audit et au Comité des rémunérations et des Nominations (part fixe à hauteur de 20 % et part variable à hauteur de 80 % en fonction de la présence effective aux Conseil et Comités).

Rapports des Commissaires aux comptes

Les rapports des Commissaires aux comptes sont disponibles sur notre site internet rubrique « Assemblée Générale » et dans le document Assemblée Générale

- Rapport sur les comptes consolidés page 97
- Rapport sur les comptes annuels page 108
- Rapport sur les conventions règlementées page 117
- Rapport sur la réduction du capital page 133







Première résolution Approbation des comptes

Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2022

Bénéfice de l'exercice :

53 961 970,73 €

Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement : 172 632 €





Deuxième résolution Approbation des comptes consolidés

Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2022

Bénéfice de l'exercice : 97 791 310 €

Part attribuable aux actionnaires : 94 871 763 €



Troisième résolution Affectation du résultat

Nombre d'actions

3 458 084

Origine

Résultat de l'exercice

53 961 970,73 €

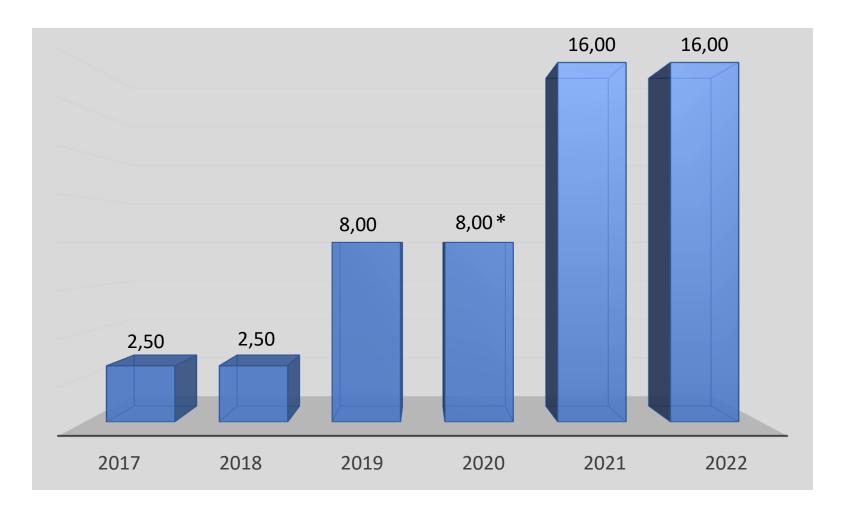
Prélèvement sur Autres Réserves Montant distribuable

<u>1 367 373,27 €</u> 55 329 344,00 €

Affectation

A la distribution d'un dividende de 16 € par action

55 329 344,00 €



^{*} Historique hors distribution exceptionnelle (8 € par action soit 27,7 M€ prélevés sur les réserves facultatives en décembre 2020)

Mise en paiement : 23 juin 2023

AGO

Groupe
SAMSE

Quatrième résolution Approbation des conventions réglementées Rapport spécial des Commissaires aux comptes

sur les conventions réglementées

Approbation des conventions réglementées



Cinquième résolution Composition du Conseil d'Administration

Renouvellement du mandat d'administrateur de

Olivier Malfait

Pour 3 ans, soit à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2026 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025





Sixième résolution

Fixation du montant annuel global maximum alloué aux administrateurs en rémunération de leur mandat

Fixation à 192 500 euros le montant annuel global maximum alloué aux administrateurs en rémunération de leur mandat pour l'exercice en cours et pour chacun des exercices suivants, jusqu'à nouvelle décision





Septième résolution à douzième résolution Approbation de la rémunération 2022 des mandataires sociaux Vote « ex post »

- Approbation des éléments de rémunération 2022 des mandataires sociaux non dirigeants
 Vote de l'Assemblée
- Approbation des éléments de rémunération 2022 de :
 - Olivier Malfait, Président Directeur Général
 - > Laurent Chameroy, Directeur Général Délégué
 - > François Bériot, Directeur Général Délégué
 - Arnaud Bériot, Directeur Général Délégué
 - > Yannick Lopez, Directeur Général Délégué

Vote de l'Assemblée



SAMSE

Treizième résolution à dix-huitième résolution Politique de rémunération 2023 des mandataires sociaux Vote « ex ante »

- Approbation de la politique de rémunération 2023 de :
 - Olivier Malfait, Président du Conseil d'Administration
 - > Laurent Chameroy, Directeur Général
 - > François Bériot, Directeur Général Délégué
 - Arnaud Bériot, Directeur Général Délégué
 - > Yannick Lopez, Directeur Général Délégué

Vote de l'Assemblée

Approbation de la politique de rémunération 2023 des mandataires sociaux non dirigeants
 Vote de l'Assemblée

AGO



Dix-neuvième résolution Autorisation de rachat d'actions

Objectifs du programme de rachat:

- animer le marché du titre de la société
- couvrir des plans d'options d'achat d'actions, d'attribution gratuite d'actions, d'épargne salariale ou toute forme d'allocation destinée aux salariés et mandataires sociaux de la société et/ou des sociétés de son Groupe
- réaliser des opérations de croissance externe
- réduire le capital
- opérer sur les actions pour tout autre objectif autorisé ou qui viendrait à être autorisé par la loi

<u>Limites</u>:

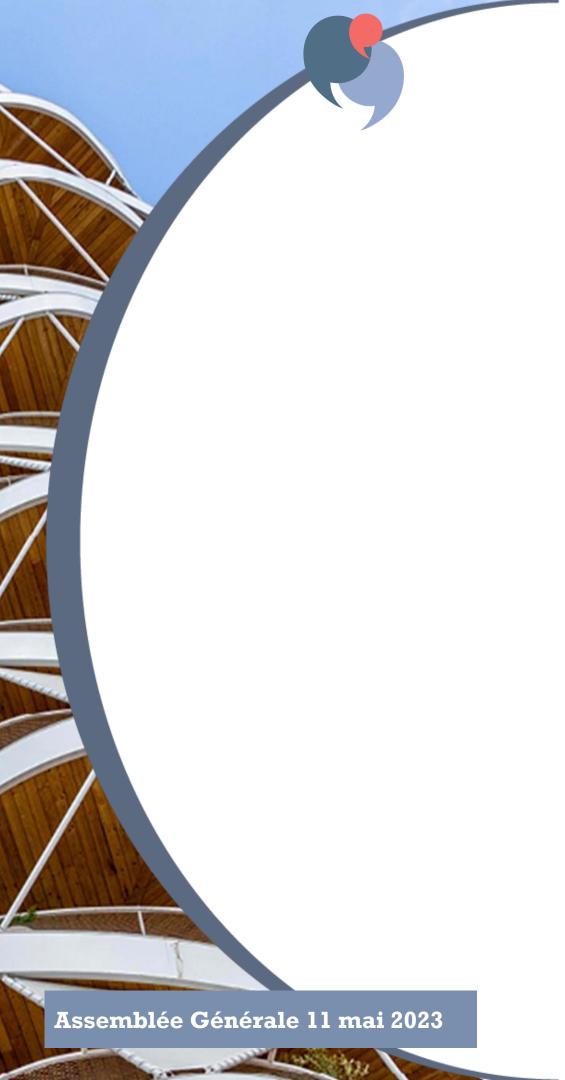
- L'autorisation porte sur 10 % du capital
- Prix d'achat maximum 260 €
- L'autorisation expire le 17 novembre 2024

Situation	au 31-1	12-2022
-----------	---------	---------

Nombre de titres détenus	32 785
Valeur comptable	5 159 K€
Valeur de marché	6 147 K€
% capital auto-détenu	0,95 %







Vingtième résolution Annulation d'actions rachetées

- ✓ Dans la limite de 10 % du capital
- ✓ Autorisation donnée pour 18 mois



Vingt-et-unième résolution Proposition de modification de l'article 14 des statuts de la société

Article 14 - Organisation du Conseil d'Administration

« Nul ne peut être nommé Président s'il est âgé de plus de soixante-quinze (75) ans. D'autre part, si le Président en fonction vient à dépasser cet âge, il est réputé démissionnaire d'office à l'issue de la plus prochaine réunion du Conseil d'Administration »



Vingt-deuxième résolution Proposition de modification de l'article 18.2 des statuts de la société

Article 18.2 – Direction Générale

« Nul ne peut être nommé Directeur Général s'il est âgé de plus de soixante-huit (68) ans. Lorsque le Directeur Général atteint la limite d'âge, il est réputé démissionnaire d'office »



Vingt-troisième résolution Proposition de modification de l'article 18.3 des statuts de la société

<u>Article 18.3 – Directeurs Généraux Délégués</u>

« La limite d'âge est fixée à soixante-huit (68) ans. Lorsqu'un Directeur Général délégué atteint la limite d'âge, il est réputé démissionnaire d'office »





Vingt-quatrième résolution Pouvoirs

Pouvoir pour accomplir les formalités



Merci de votre attention

